

**DISCOURS POUR MADAME LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'OCCASION DE LA 59^{ème} CONFERENCE
GENERALE DE L'A.I.E.A.**

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique,

Honorables Représentants des Etats Membres de l'A.I.E.A.,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite tout d'abord adresser mes plus vives félicitations à Son Excellence Mr Filippo Formica pour sa brillante accession à la Présidence de la 59^{ème} Conférence Générale de l'AIEA. Je suis convaincu qu'avec le programme ambitieux qu'offre la présente session, sa conduite éclairée dans nos travaux nous conduiront à des conclusions fructueuses en faveur de l'humanité toute entière. Je lui souhaite ainsi plein succès dans sa mission, en l'assurant du soutien de la Délégation que j'ai l'honneur de diriger.

Je voudrais également féliciter les trois Etats nouvellement admis membres de la grande famille de l'AIEA.

C'est avec un grand plaisir que je prends à nouveau la parole devant cette auguste assemblée, afin de vous faire part de l'évolution de la situation à Madagascar depuis ma première prise de parole l'année dernière, ici même, au mois de septembre 2014.

Le processus de stabilisation politique continue à évoluer dans notre pays, malgré la crise socio-économique que nous avons traversé, ce qui peut être le cas pour d'autres nations dans le monde, le contexte est actuellement plus favorable aux investissements et aux différents types de coopération. Ce qui marque définitivement aujourd'hui le début de la relance économique en faveur de la croissance et du développement de la Nation.

En ce qui concerne plus particulièrement les relations du pays avec l'A.I.E.A., la coopération technique avec Madagascar est des plus actives depuis la signature du Programme Cadre National l'année dernière. Cette coopération touche pratiquement tous les secteurs du développement socio-économique, tels que la santé, l'agronomie, la protection de l'environnement, le développement des ressources en eau, la planification énergétique, les mines, la protection radiologique, etc... Vous me permettrez à ce titre, de mentionner quelques points d'actualité pour illustrer la vitalité de cette coopération technique entre l'A.I.E.A. et l'Etat malgache.

Dans le domaine de la santé, grâce à l'assistance de l'Agence, le service de Médecine Nucléaire, au sein d'un hôpital Publique de la Capitale, est opérationnelle. La gamma caméra fonctionne à nouveau, l'installation du « laboratoire chaud » est en cours et l'équipe spécialisée de médecins s'est élargie en nombre grâce aux formations financées par l'AIEA.

Quant à la lutte contre le cancer, Madagascar a bénéficié d'un audit de grande envergure grâce à la venue d'une mission d'experts ImPACT à Madagascar, le mois dernier. Ainsi, une évaluation globale du cancer a pu être réalisée et des recommandations concrètes et pertinentes ont pu être proposées par cette mission ImPACT au gouvernement malgache.

En outre, l'AIEA a apporté sa contribution sous forme d'expertises (architecte et spécialistes radiothérapeutes) dans la conception d'un bunker pour abriter deux accélérateurs linéaires LINAC au service de la radiothérapie.

Dans le domaine de l'environnement, Madagascar a bénéficié de l'assistance de l'AIEA pour renforcer l'Expertise nationale de contrôle et de suivi de la pollution industrielle et minière des ressources en eau, avec l'acquisition d'équipements d'analyses tels que la Chromatographie ionique, un détecteur d'isotopes stables au Laser, une ligne Tritium pour la datation des eaux, et bientôt une chaîne supplémentaire de fluorescence X pour la détection des métaux lourds et toxiques.

En outre, plusieurs experts nationaux ont pu bénéficier de formations de courte et moyenne durées. Grâce à la mise en place de cette infrastructure technique de contrôle de haut niveau, l'Office National de l'Environnement a pu déjà envoyer une équipe d'experts nationaux pour évaluer le niveau de pollution et la vulnérabilité des eaux souterraines à la pollution industrielle d'une usine de traitement minier d'une compagnie minière d'envergure internationale.

Quant à l'agriculture, ce domaine bénéficie dorénavant de nouvelles variétés mutantes de riz et de maïs résistantes au Striga. De même, l'optimisation des engrais azotés et biologiques est devenue une réalité grâce aux techniques isotopiques. Des essais sur champ ont été concluants.

Par ailleurs, Madagascar participe activement au processus initié par l'AIEA à travers le monde pour lutter contre le terrorisme nucléaire international. Nous avons d'ailleurs signé le Traité de non-prolifération des armes nucléaires depuis plusieurs années et nos spécialistes assurent en permanence le suivi de la protection physique des sources de rayonnement ionisant et la comptabilisation des matières radioactives. Le processus de ratification par Madagascar des cinq Conventions internationales relatives à la sécurité nucléaire dont notamment l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN) est en cours. Les projets de lois sur la ratification des cinq conventions internationales ont été déjà adoptés en Conseil de Gouvernement et seront soumis à l'Assemblée Nationale pour approbation. L'engagement de Madagascar dans le renforcement de son régime de sécurité nucléaire sera concrétisé par la ratification au niveau du Parlement de ces instruments internationaux dans un proche avenir.

Enfin, en ma qualité de première Responsable de la recherche scientifique dans mon pays, dès mon retour au pays, et en collaboration avec le Bureau National de Liaison, ma mission consiste entre autres à sensibiliser nos chercheurs pour qu'ils participent et contribuent plus activement au Programme de Recherche sur le développement des applications pacifiques des techniques isotopiques intitulé « Contract Research Programme » qui a été initié par l'Agence.

En marge de la coopération technique avec l'AIEA, Madagascar, en tant qu'Etat Membre Fondateur, est un membre actif de l'AFRA et participe à presque tous les évènements organisés par cette instance régionale.

Cette participation de MADAGASCAR à l'Accord AFRA, depuis sa création, a conduit à l'ouverture et à l'extension des applications des techniques nucléaires à divers secteurs de développement socio-économiques du pays. Les impacts sont concrets et mesurables en terme de contributions des techniques nucléaires dans divers domaines du développement socio-économiques

Monsieur le Président, dans le domaine particulier du développement des ressources humaines et de la préservation de la connaissance nucléaire, Madagascar le considère comme un domaine important qui retient l'attention au plus haut degré afin de pérenniser les connaissances nucléaires acquises et assurer, à un niveau raisonnable, la relève en matière d'expertise sur les applications pacifiques de l'énergie nucléaire. La participation active de Madagascar au réseau : AFRA-NEST, une plateforme que l'AFRA a mis en place pour appuyer le développement des ressources humaines dans les états membres, est attendue apporter sa contribution pour l'inventaire et la capitalisation des expertises et des connaissances nucléaires disponibles à Madagascar, et de sa mise en réseau pour la région Africaine dans le futur.

Madagascar vient d'approuver officiellement l'extension de l'Accord régional Africain « AFRA » pour sa 5^e période (2015-2020). Ceci témoigne la volonté de mon pays, parmi les fondateurs de l'AFRA, à maintenir actif et à pérenniser cet Accord intergouvernemental Africain établi il y a 26 ans et qui sert de cadre de coopération technique régionale très efficace en matière de développement, recherche et formation dans le domaine de la technologie nucléaire dans la région.

Monsieur le Président, c'est une immense plaisir de rapporter ici que Madagascar à présidé, avec succès, le comité de Partenariat et Mobilisation de Ressources de l'AFRA. Un comité clef de l'Accord régional AFRA sur lequel repose en partie l'assurance d'une appropriation effective et efficiente du programme de coopération régionale dans le domaine des applications pacifiques de l'énergie nucléaire dans le continent Africain, mais aussi le renforcement des contributions du

programme de l'AFRA dans les secteurs de développement socio-économiques des états membres. Ainsi, les pays donateurs et partenaires de développement sont invités à contribuer au Fond de l'AFRA, un fond alimenté par les Etats Membres de l'AFRA, établi au sein de l'Accord régional AFRA depuis l'année 2009, à la suite de la déclaration d'Aswan Egypte en 2007. Le fond est également ouvert à tous contributeurs et partenaires potentiels de l'AFRA pour appuyer la mise en œuvre du programme régional de l'AFRA dans le continent Afrique.

Pour terminer, je tiens à vous assurer de notre constante volonté de coopérer non seulement avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, mais également avec tous les Etats membres de la dite Agence.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous remercie.